

Image not found or type unknown



Divorce sans separation de bien

Par **onsaispas**, le **02/07/2009** à **11:55**

Bonjour, nmarié en 1996, achat d une maison en 2000 avec pret commun, divorce en 2003, nmmonsieur garde la maison et la paie, pas de separation de bien, naujourd hui monsieur peut t il faire ce qu il veut de cette maison, ex: en cas de deces faire un testament pour une tierce personne?, nsi je demande la separation de bien peut t il si opposer et quel est le cout? ncomment faire pour me desolidariser du credit s il ne veut pas?